

REGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTE

BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE

PROFESSIONNALISATION DES ACTEURS DE LA FORMATION SUR LE HANDICAP

Programme de formation Janvier - mars 2021

ALTER EGAL

35 rue Georges Bonnet 26000 VALENCE

04 75 78 38 11 formation@alter-egal.fr















La professionnalisation des acteurs de la formation

Une dynamique inclusive en faveur de la formation des personnes handicapées

ERITABLE levier vers l'inclusion, la formation est au centre des enjeux des politiques d'emploi des personnes handicapées.

Face au constat répété d'un niveau de formation moins élevé, d'une inscription au chômage plus massive et plus durable et d'une moyenne d'âge supérieure des personnes handicapées au regard du tout public, la formation professionnelle est un levier central dans le parcours professionnel de ce public fragilisé.

Agefiph et la Région Bourgogne-Franche-Comté au travers de leurs engagements pris dans l'accord cadre 2017/2020 s'engagent :

- À renforcer l'accès des personnes en situation de handicap aux dispositifs de formation professionnelle de droit commun et d'alternance. L'accès à la qualification doit faciliter leur insertion durable dans l'emploi, en lien avec les compétences recherchées par les entreprises de la région.
- A mieux prendre en compte l'accueil et l'accompagnement des publics en situation de handicap en formation afin de sécuriser le parcours en prenant en compte leurs besoins spécifiques.

Le défi de la formation professionnelle des personnes handicapées implique une mobilisation de l'ensemble du dispositif de formation et des acteurs qui y participent. C'est pourquoi cela ne peut se faire sans la professionnalisation des acteurs.

Le présent programme de professionnalisation proposé constitue l'une des réponses devant contribuer à favoriser la sécurisation des parcours de formation par une meilleure connaissance par les professionnels du handicap et ainsi faire évoluer leurs pratiques.

Les objectifs et enjeux du programme de professionnalisation

Le programme de professionnalisation doit permettre d'acquérir les connaissances, compétences et ressources nécessaires à la mise en œuvre concrète d'une dynamique inclusive au sein des organismes de formation et centres d'apprentissage :

- ⇒ Publics cibles : organismes de formation continue et centres de formation d'apprentis.
- Stagiaires: Référent Handicap, Formateur, Responsable pédagogique, Référent de parcours du Dispositif Amont de la Qualification. Pour le module de base A1, tous les collaborateurs en lien avec les personnes handicapées sont les bienvenus: Chargé d'accueil, Secrétaire administratif, etc.
- ➡ Objectifs : améliorer les modalités d'accueil et d'accompagnement en formation des personnes handicapées en diagnostiquant leurs besoins, le plus en amont possible.

En synthèse, le programme de professionnalisation contribue à :



Favoriser le partage des connaissances et des pratiques

- → Permettre aux OF et CFA d'améliorer l'accueil et l'accompagnement des personnes en situation de handicap (PSH)
- → Encourager les acteurs à se former
- → Favoriser le partage d'expériences entre pairs





Les modules proposées aux acteurs

Le schéma ci-dessous présente une vue d'ensemble des actions de formation proposées par l'Agefiph et le Conseil régional :

9 MODULES DE FORMATION

Module de base

- Approche globale du handicap en situation d'insertion, de formation et d'emploi > Module A1 page 4
- Être référent handicap : actualisation des connaissances législatives dans le champ du handicap, de la formation et de l'apprentissage Module A2 page 5

Modules spécifiques

- Sensibilisation au handicap et compensation en situation de formation
- > Module B1 page 6
- Handicap psychique et formation
 - > Module B2 page 7
- Handicap mental et formation
 - > Module B3 page 8
- Troubles cognitifs et formation
 - > Module B4 page 9
- Echanges de pratiques autour du déni du handicap > Module B5 page 10

Modules thématiques

- Accessibilité des formations et handicap : de quoi s'agit-il?
 - > Module C1 page 11
- Accessibilité des formations et handicap: approfondissement > Module C2 page 12

Le programme de formation est financé par l'Agefiph (hors frais de déplacement, de restauration et d'hébergement).



Pour consulter les dates et vous inscrire aux différents modules veuillez consulter le calendrier p13.



Action de base - Module A1

Approche globale du handicap en situation d'insertion, de formation et d'emploi

Finalité: Intégrer les notions de base pour favoriser l'intégration de personnes handicapées en **formation**

- Connaitre les principales dispositions législatives et réglementaires en matière d'insertion et de formation de personnes handicapées (loi handicap, compensation, accessibilité, ...)
- Comprendre la notion de handicap et identifier les situations de handicap (définition, typologies, caractéristiques public, ...)
- Repérer les acteurs du handicap et de la formation jouant un rôle dans la formation des personnes handicapées et plus globalement dans leur parcours vers et dans l'emploi (PRITH, Agefiph, MDPH, FIPHFP, acteurs du SPRO, ...)

Prérequis : être en situation de pré accueil, d'accueil ou d'accompagnement du parcours formatif en organisme de formation ou CFA

Modalité pédagogique : formation en ligne (vidéos, support diaporama, quizz...) et classe virtuelle (échange et débats avec les participants, exemples concrets...)

Programme détaillé :



Durée: 7 heures



Intervenant: ALTER EGAL



Formation à distance



Nb de participants min/max:

8/16, si le nombre est inférieur ce sera étudié au cas par cas.



Evaluation:

à chaud (tour de table lors de la classe virtuelle), évaluation formalisée dématérialisée à l'issue du module (envoi du lien par mail)



Les + de la formation :

Des parcours que vous pouvez moduler en fonction de votre agenda Des échanges avec les autres

Des échanges avec les autres participants et le formateur Des informations et des ressources pour compléter et approfondir

Parcours	Modules	Objectifs	
Webinaire de lancement (30min) – lundi de la 1ère semaine • Présentation du parcours de formation • Présentation de la formatrice et des participants		S'engager dans son parcours de formation	
Parcours 1 Semaine 1 2h30	Représentations & histoire du handicap	Être en capacité de repérer ses propres représentations du handicap Bénéficier de repères historiques	
	Eléments de définition	Savoir définir une situation de handicap S'inscrire dans une approche inclusive du handicap	
	Cadre légal du handicap	Intégrer les principes clés de la loi du 11 février 2005	
	Parler du handicap en entretien	Savoir mener un entretien exploratoire	
Parcours 2 Semaine 2 2h30	Appréhender et accompagner une situation de handicap	S'approprier une méthodologie d'intervention liée à une situation de handicap Identifier les principales typologies de handicap et les adaptations associées	
	Panorama des acteurs du handicap	Repérer les acteurs du handicap, savoir les mobiliser et se créer un réseau	
Classe virtuelle (1h30) - 3ème semaine		Finaliser son parcours de formation : ancrer les acquis, échanger et partager, accroître son réseau	



Action de base - Module A2

Être référent handicap : actualiser ses connaissances législatives dans les champs du handicap, de la formation et de l'apprentissage

Finalité : Actualiser ses connaissances législatives

- Présenter le cadre législatif de la fonction de référent handicap au regard des évolutions législatives
- Présenter la Ressource Handicap Formation à destination des organismes de formation et des personnes en situation de handicap dans le cadre de leur parcours de formation déclinée sur la Région Bourgogne Franche Comté

Prérequis: être un organisme de formation ou un CFA concerné par les évolutions législatives

Modalité pédagogique : exemples concrets et illustrations de la législation, échange et débat avec les participants, support diaporama

Programme détaillé :

9h - 9h30: Accueil et ouverture du module, tour de table, validation des objectifs du module

9h30 – 10h45 : Rappel du cadre législatif de la loi n°2005-102 du 11 février 2005 « pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées » : que dit la loi en matière d'insertion et de formation, les principes clés de la loi de 2005 : l'accessibilité « à tout pour tous », la non-

discrimination, le droit à compensation ; les critères d'éligibilité et les bénéficiaires de l'obligation d'emploi.

10h45 - 10h55 : Pause

10h55 - 12h30 : Présentation du cadre législatif relatif à la loi n°2018-771 du 5 septembre 2018 « pour la liberté de choisir son avenir professionnel » : périmètre de l'obligation d'emploi, modalité d'acquittement de l'OETH, modalité de réduction de la contribution, calcul de la contribution.

12h30 - 13h30 : Pause déjeuner

13h30 – 14h15 : Positionnement & échanges autour de la fiche de poste du référent handicap

14h15 - 15h30 : Travail autour du référentiel d'accessibilité d'un CFA

15h30 - 15h40 : Pause

15h40 – 16h45: Présentation de la Ressource Handicap Formation (RHF)

16h45 - 17h00 : Evaluation



Durée: 7 heures



Intervenant : ALTER EGAL

Formation en présentiel ou en distanciel



Lieux de formation :

Dijon, Besançon



Nb de participants min/max :



8/16, si le nombre est inférieur ce sera étudié au cas par cas.



Evaluation:

à chaud (tour de table le jour J), évaluation formalisée dématérialisée à l'issue du module (envoi du lien par mail)



Les + de la formation :

Présentation opérationnelle de la **Ressource Handicap Formation** par l'Agefiph

Pour consulter les dates et vous inscrire veuillez consulter le calendrier p13.



Sensibilisation au handicap et compensation en situation de formation

Finalité : Sensibiliser aux différents handicaps et identifier les moyens et ressources de compensation afin

d'améliorer la prise en compte du handicap dans les pratiques d'accompagnement lors du parcours de formation.

Objectifs visés:

- Connaitre les déficiences/handicaps et avoir des points de repères
- Comprendre les incidences des troubles en contexte emploi/formation
- Adapter sa posture pour mieux accompagner
- Identifier les techniques de compensation (1er niveau)
- Repérer les acteurs ressources mobilisables pour accompagner les éventuelles adaptations sur le territoire.

Prérequis : connaissance générale sur l'emploi, la formation et le handicap

Modalité pédagogique: échange et débats avec les participants, support diaporama, vidéos, exemples concrets

Programme détaillé :

9h - 9h30: Accueil et ouverture du module, tour de table, validation des objectifs du module

9h30 - 10h00 : Travail collectif d'expression sur les bénéficiaires de la loi de 2005, les différentes typologies de handicap. Restitution, compléments de l'intervenant.



Durée: 7 heures



Intervenant: ALTER EGAL

Formation en présentiel ou en distanciel



Lieux de formation :

Dijon / Besançon.



Nb de participants min/max :

8/16, si le nombre est inférieur ce sera étudié au cas par cas.



Evaluation:

à chaud (tour de table le jour J), évaluation formalisée dématérialisée à l'issue du module (envoi du lien par mail)



Les + de la formation :

L'animation avec les jeux cadres Thiagi assure convivialité et production.

10h00 - 11h30: Travail en binôme sur les différentes typologies de handicap et les premiers moyens de compensations possibles à mobiliser en situation de formation et d'emploi (Appui sur le décret n° 2006-26 du 9 janvier 2006, le principe de l'aménagement raisonnable, l'article 5 de la directive du 27 novembre 2000 et l'article L5213-6 du code du travail). Restitution et compléments de l'intervenant, focale sur la RQTH. Réponse aux questions.

11h30 - 11h40 : Pause

11h40 - 12h30: Travail en sous-groupe sur des situations d'accompagnement - Dégager les points saillant d'un accompagnement réussi. Restitution compléments du groupe et de l'intervenant.

12h30 - 13h30 : Pause déjeuner

13h30 - 14h30 : Travail en sous-groupe : Quelles sont les étapes de l'accompagnement qui est mobilisé en interne, à l'externe ? Restitution et compléments de l'intervenant.

14h30 - 15h30: Les acteurs et les dispositifs majeurs du territoire BFC, facilitateurs de la prise en compte des adaptations

15h30 - 15h40 : Pause

15h40 – 16h45: Réflexion collective sur la posture d'accompagnement. Appui sur un texte de Jaques Lasdous : « posture du corps et de l'esprit » cairn revue vie sociale et traitement - 2007. La notion de posture associe le corps et l'esprit. Terme de plus en plus évoqué dans le champ professionnel. La posture professionnelle définit une attitude, une manière d'être dans l'échange : Accueillir l'autre avec son histoire est avant tout le reconnaître dans son unicité, accepter d'être déstabilisé, déboussolé dans la rencontre avec lui pour mieux l'accompagner vers ses solutions.

16h45 - 17h00 : Evaluation « à chaud »





Handicap psychique et formation - Assuré par les professionnels d'Insertion+ Doubs

Finalité: Sensibiliser au handicap psychique et identifier les moyens et ressources de compensation afin d'améliorer la prise en compte du handicap dans les pratiques d'accompagnement lors du parcours de formation.

Objectifs visés:

- Connaitre le handicap psychique et avoir des points de repères
- Comprendre les incidences des troubles en contexte emploi/formation
- Adapter sa posture pour mieux accompagner
- Identifier les techniques de compensation
- Repérer les acteurs ressources mobilisables pour accompagner les éventuelles adaptations sur le territoire.

Prérequis : connaissance générale sur l'emploi, formation et le handicap

Modalité pédagogique : échange et débats avec les participants, support diaporama, apports théoriques, exemples concrets, mises en situation



Durée: 7 heures



Intervenant: INSERTION +

ACTIPH

Formation en présentiel ou en distanciel



Lieux de formation :

Dijon / Besançon.



Nb de participants min/max :

8/16, si le nombre est inférieur ce sera étudié au cas par cas.



Evaluation:

à chaud (tour de table le jour J), évaluation formalisée dématérialisée à l'issue du module (envoi du lien par mail)



Les + de la formation :

Une formation enrichie

Programme détaillé :

9h - 9h30: Accueil et ouverture du module, tour de table, validation des objectifs du module

9h30 - 12h30 : 1ère partie : Le handicap psychique et ses conséquences

- Le handicap psychique en chiffres
- Définitions et différences entre handicap mental et handicap psychique
- Principales maladies et les différents troubles
- Conséquences

12h30 - 13h30 : Pause déjeuner

13h30 – 15h30 : **2ème partie** : Les besoins des personnes en situation de handicap psychique : quels types d'accompagnements, quels aménagements/adaptations, quelles prises en charge ?

15h30 - 15h40 : Pause

15h40 - 16h45 : 3ème partie : Les ressources et partenaires mobilisables

16h45 - 17h00: Evaluation « à chaud »



Pour consulter les dates et vous inscrire veuillez consulter le calendrier p13.



Handicap mental et formation - Assuré par les professionnels d'Insertion+ Doubs et du Pôle Insertion de la Mutualité Française Bourguignonne.

Finalité : Sensibiliser au handicap mental et identifier les moyens et ressources de compensation afin d'améliorer la prise en compte du handicap dans les pratiques d'accompagnement lors du parcours de formation.

Objectifs visés:

- Connaitre le handicap mental et avoir des points de repères
- Comprendre les incidences des troubles en contexte emploi/formation
- Adapter posture pour mieux sa accompagner
- Identifier les techniques de compensation
- Repérer les acteurs ressources mobilisables pour accompagner les éventuelles adaptations sur le territoire.

Prérequis : connaissance générale sur l'emploi, la

Modalité pédagogique : échange et débats avec les participants, support diaporama, apports théoriques, exemples concrets, mises en situation

formation et le handicap

Programme détaillé :

9h – 9h30 : Accueil et ouverture du module, tour de table, validation des objectifs du module

9h30 – 12h30 : 1ère partie : Le handicap mental et ses conséquences

- Le handicap mental en chiffres
- Définitions et différences entre handicap mental, handicap psychique et handicap social
- Origines et causes
- Conséquences

12h30 - 13h30 : Pause déjeuner

13h30 – 15h30 : 2ème partie : Les difficultés rencontrées. Les besoins des personnes en situation de handicap mental : quels types d'accompagnements, quels aménagements/adaptations, quelles adaptations?

15h30 - 15h40 : Pause

15h40 - 16h45 : 3ème partie : Les ressources et partenaires mobilisables

16h45 - 17h00: Evaluation « à chaud »



Pour consulter les dates et vous inscrire veuillez consulter le calendrier p13.

Durée: 7 heures



Intervenant: INSERTION +

Mutualité Française

Formation en présentiel ou en distanciel



Lieux de formation:

Dijon / Besançon.



Nb de participants min/max :

8/16, si le nombre est inférieur ce sera étudié au cas par cas.



Evaluation:

à chaud (tour de table le jour J), évaluation formalisée dématérialisée à l'issue du module (envoi du lien par mail)



Les + de la formation :

Une formation enrichie d'expériences de terrain



Troubles cognitifs et formation (troubles Dys, du spectre autistique du comportement...) Assuré par les professionnels de l'Association pour le Développement de la Neuropsychologie Appliquée Bourguignonne.

Finalité: Sensibiliser aux TCO et identifier les moyens et ressources de compensation afin d'améliorer la prise en compte du handicap dans les pratiques d'accompagnement lors du parcours de formation.

Objectifs visés:

Connaître les troubles cognitifs et avoir des points de repères : seront abordés les grands principes de la cognition, les facteurs qui l'influencent, ses modes

d'évaluation ainsi que les différentes pathologies qui l'impactent

- Comprendre les incidences des troubles en contexte emploi/formation
- Adapter sa posture pour mieux accompagner
- Identifier les techniques de compensation
- Repérer les acteurs ressources mobilisables pour accompagner les éventuelles adaptations sur le territoire

Prérequis : connaissance générale sur l'emploi, la formation et le handicap

Modalité pédagogique: échange et débats avec les participants, support diaporama, apports théoriques, exemples concrets, mises en situation

Programme détaillé :

Accueil et ouverture du module, tour de table, validation des objectifs du module

1ère partie : Qu'est-ce que la cognition ?

- Les différentes fonctions cognitives
- Leur fonctionnement en interaction
- Les facteurs les influençant maladies, sommeil, culture, psychisme...

2ème partie : Comment évaluer la cognition ?

- Neuropsychologie: quelle différence entre neuropsychologie et psychométrie (Q.I.)
- Approche des concepts normal / pathologique
- Approche des concepts compétences / performances
- Quand parler de déficit, d'incapacité, de handicap?

3ème partie : Cognition et pathologies ?

- Déficience intellectuelle / handicap intellectuel
- Troubles développementaux : syndromes « DYS », autisme, ...
- Pathologies psychiatriques

d'emploi?

- Quelles observations faites-vous dans le cadre de la formation ?
- Quels sont les retours des bénéficiaires ? Leurs plaintes ?
- Que peut-on en comprendre sur le plan cognitif?
- Quels sont les aménagement/compensation à mettre en place ?

Evaluation



Durée: 14 heures



Intervenant: ADNA

Formation en présentiel ou en distanciel



Lieux de formation :

Dijon / Besançon.



Nb de participants min/max :

8/16. si le nombre est inférieur ce sera étudié au cas par cas.



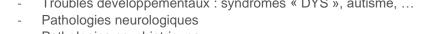
Evaluation:

à chaud (tour de table le jour J), évaluation formalisée dématérialisée à l'issue du module (envoi du lien par mail)



Les + de la formation :

Une expertise enrichie des travaux de recherche de l'ADNA



4ème partie : Quels retentissements d'une problématique cognitive dans un contexte de formation ou







Atelier d'échanges de pratiques autour du déni du handicap.

Finalité: Permettre aux professionnels d'échanger à partir de situations réelles, rencontrées, dans le cadre de leur mission et autours de la thématique du déni du handicap

Objectifs visés:

- Echanger sur des situations concrètes
- Recueillir des propositions de solutions
- Faire avancer chaque participant sur sa pratique professionnelle

Prérequis: les participants sont invités à venir avec des situations concrètes pré-élaborées en lien avec la thématique du déni du handicap

Programme détaillé de la formation en présentiel :

9h – 9h30 : Accueil et ouverture du module, tour de table, validation des objectifs du module

- Les ateliers en présentiel s'organisent autour d'une thématique. La thématique proposée sert de cadre, elle permet aux participants de focaliser leur questionnement. C'est la thématique du déni du handicap qui est retenue.
- Le rôle de l'intervenant est d'abord de présenter cette thématique, puis d'organiser les échanges afin que chacun puisse s'exprimer. Cette organisation se fait en direct, en fonction de ce que les participants souhaitent exprimer.



Durée: 7 heures



Intervenant: ALTER EGAL

Formation en présentiel ou en distanciel



Lieux de formation :

Dijon / Besançon.



Nb de participants min/max :

8/16, si le nombre est inférieur ce sera étudié au cas par cas.



Evaluation:

à chaud (tour de table le jour J), évaluation formalisée dématérialisée à l'issue du module (envoi du lien par mail)

Les + de la formation :

La co-construction de la journée avec les participants en partant de situations de terrain

- Pendant les ateliers, l'intervenant cherche à comprendre les questionnements formulés ou les situations évoquées. Il s'agit souvent de situations qui n'ont pas fonctionné ou qui restent problématiques. L'intervenant est mobilisé pour animer les rencontres, favoriser les échanges, proposer des pistes de résolution des difficultés lorsque c'est possible et nécessaire.
- Les ateliers s'achèvent par une conclusion qui ne vient pas refermer la thématique par une réponse qui vaudrait pour tous, mais par un mouvement qui vise à accueillir le mouvement qu'a opéré chacun pendant les échanges. Cette modalité de conclusion permet à la fois de ponctuer le travail de la thématique et de le garder ouvert.

16h45 - 17h00: Evaluation « à chaud »

Moyens pédagogiques et d'encadrement :

- L'intervenant peut proposer des angles d'approche différents et des apports théoriques. Ils sont toujours mis à la disposition des participants, qui peuvent les réutiliser pour l'avancée de leur réflexion.
- Son rôle n'est pas de proposer du contenu mais de permettre l'élaboration par les participants eux-mêmes. Ses interventions sont au service de cet objectif. En cela, les ateliers sont un outil de renforcement des compétences des référents.





Actions thématiques - Module C1

Accessibilité des formations et handicap : de quoi s'agit-il ?

Finalité: Connaître les obligations légales des centres de formation en matière d'accueil des personnes handicapées et comprendre les notions d'accessibilité et de compensation du handicap en formation

Objectifs visés:

- S'approprier les notions de handicap situationnel et de contraintes issues de la loi de 2005
- Comprendre la complémentarité des notions d'accessibilité et de compensation du handicap
- Interroger sa pratique professionnelle au regard des notions définies et repérer les points de vigilance
- Identifier un premier niveau de personnes ressources et/ou relais

Prérequis : être en situation de pré-accueil, d'accueil ou d'accompagnement du parcours formatif ex : direction, formateurs, administratifs, référent de parcours...

Modalité pédagogique : échange et débats avec les participants, support diaporama, vidéos, exemples concrets

Programme détaillé :

9h-9h30: Accueil et ouverture du module, tour de table, validation des objectifs du module



Durée: 7 heures



Intervenant: ALTER EGAL

Formation en présentiel ou en distanciel



Lieux de formation :

Dijon / Besançon.



Nb de participants min/max :

8/16, si le nombre est inférieur ce sera étudié au cas par cas.



Evaluation:

à chaud (tour de table le jour J), évaluation formalisée dématérialisée à l'issue du module (envoi du lien par mail)



Les + de la formation :

la veille juridique et pédagogique d'ALTER EGAL

9h30 – 10h00 : Travail collectif d'expression sur la notion de handicap situationnel. Appui sur les classifications historiques du handicap CIH, La RQTH, le projet de vie.

10h00 – 10h30 : Travail collectif sur l'accessibilité « à tout pour tous » - présentation des principaux textes de loi liés à l'accessibilité, l'accueil des personnes en situation de handicap dans les centres de formation de droit commun.

10h30 - 11h30 : Mise en situation/jeu de rôle : l'entretien exploratoire, la posture d'accompagnant

11h30 - 11h40 : Pause

11h40 – 12h30: Travail en sous-groupe sur des situations vécues issues de la pratique professionnelles et présentées par les participants. L'accompagnement à la reconnaissance administrative, les 5 types d'adaptation pédagogique.

12h30 – 13h30 : Pause déjeuner

13h30 – 14h30 : Retour sur les travaux pratiques. Définir et rédiger un processus permettant de mettre en exergue les points de vigilance à observer.

14h30 - 15h00 : Repérer quels acteurs internes et externes sont moteurs ?

15h00 - 15h10 : Pause

15h10 – 15h45 : Travail en sous-groupe sur les rôles et les missions des principaux acteurs internes et externes : Qu'est-ce qu'une personne ressource ? Un relais ? Restitution et compléments de l'intervenant.

15h45 – 16h45 : Travail collectif sur la légitimité de la posture. L'engagement de la gouvernance. Le positionnement dans l'équipe. Accompagner la personne en situation de handicap

16h45 - 17h00 : Evaluation « à chaud »



Pour consulter les dates et vous inscrire veuillez consulter le calendrier p13.



Actions thématiques - Module C2

Accessibilité des formations et handicap : approfondissement

Finalité: S'approprier les méthodes et les moyens permettant la mise en œuvre de la compensation du handicap en formation professionnelle

Objectifs visés:

- Adapter une formation : quoi, comment, avec qui ?
- Méthode: acteurs, compétences, modalités de collaboration, étapes, actions outils et dispositifs au service de la compensation
- Identifier les types d'adaptations de la formation et apprendre à les conjuguer pour répondre aux besoins

Prérequis : être en situation de pré-accueil, d'accueil ou d'accompagnement du parcours formatif ex : direction, formateurs, administratifs, référent de parcours...

Modalité pédagogique : échange et débats avec les participants, support diaporama, vidéos, exemples concrets

Programme détaillé :

9h − *9h30 :* Accueil et ouverture du module, tour de table, validation des objectifs du module

9h30 – 10h00 : Expression collective sur les moyens de compensation utilisés et/ou connus en situation de formation, adaptations relevant du bon sens, jusqu'à l'aide technique ou l'aide humaine. Compléments de l'intervenant.



Durée: 7 heures



Intervenant: ALTER EGAL

Formation en présentiel ou en distanciel



Lieux de formation :

Dijon / Besançon.



Nb de participants min/max :

8/16, si le nombre est inférieur ce sera étudié au cas par cas.



Evaluation:

à chaud (tour de table le jour J), évaluation formalisée dématérialisée à l'issue du module (envoi du lien par mail)



Les + de la formation :

des illustrations concrètes issues des participants et des intervenants

10h00 – 11h00 : Panorama des acteurs, des aides et des dispositifs de compensation du handicap en situation de formation (en emploi).

11h00 - 11h10 : Pause

11h10 – 12h10 : Collectivement, dérouler l'adaptation d'une formation : qui fait quoi, comment et avec qui en interne et à l'externe. Comment repérer les besoins des personnes le plus en amont possible ?

12h10 - 12h30 : Présentation des acteurs spécifiques du territoire BFC

12h30 - 13h30 : Pause déjeuner

13h30 – 15h00 : Travaux en sous-groupe, proposition de deux études de cas de situation d'adaptation en centre de formation et sur un poste de travail. Comment croiser les besoins repérés en amont avec les adaptations pédagogiques ou l'intégration au poste de travail et son environnement ? Restitution et compléments de l'intervenant.

15h – 16h00: Travaux en sous-groupe : élaborer un plan d'action en mode projet : décrire une action de compensation à mettre en place au sein d'un centre de formation définir l'objectif, les étapes et les modalités de mises en œuvre, citer les acteurs internes et les acteurs externes à mobiliser et de quelles façons. Restitution, compléments de l'intervenant.

16h00 - 16h10 : Pause

16h10 – 16h45: Echange collectif: revenir sur la notion de la posture du professionnel avec les participants. Elle se définit en termes d'implication (être volontaire), de négociation (avec les personnes en situation de handicap) et de participation (collaboration avec les institutionnels).

16h45 - 17h00: Evaluation « à chaud »





Calendrier de formations Période : janvier – mars 2021

Modalités & délai d'accès :

Pour vous inscrire à une formation, cliquez sur le lien indiqué pour chaque module et complétez le formulaire d'inscription en ligne.

Le programme annuel est ouvert à tous les collaborateurs d'une structure de formation qui sont en lien avec les apprenants en situation de handicap (Référent.e Handicap, Responsable pédagogique, Formateur.trice, Chargé.e d'accueil et administratif, etc).

Les inscriptions sont acceptées jusqu'à une semaine avant la date de la formation visée, et ce dans la limite des places disponibles.

Suite à la date limite d'inscription, une confirmation par email vous sera envoyée ainsi que tous les documents nécessaires au déroulement de la formation.

Le plan de professionnalisation est ouvert aux personnes en situation de handicap. Veuillez-vous rapprocher de la Référente Handicap afin d'exprimer vos besoins, d'identifier d'éventuels aménagements et ainsi de participer pleinement à la formation souhaitée. Contact : Camille SIMON formation@alter-egal.fr

Pour toute question relative au plan de professionnalisation, Alter Egal vous répond par email formation@alter-egal.fr ou au téléphone 04 75 78 38 11

	Modules de base	
Module A1 « Approche globale du handicap » Session n°5	 Du 04/01/2021 au 20/01/2021 : Webinaire de lancement le 04/01/2021 de 14h à 14h30 Parcours 1 : semaine du 04/01 au 08/01/2020 Parcours 2 : semaine du 11/01 au 15/01/2021 Classe virtuelle le 20/01/2021 de 14h à 15h30 	
Module A1 « Approche globale du handicap » Session n°6	 Du 08/02/2021 au 24/02/2021 : Webinaire de lancement le 08/02/2021 de 14h à 14h30 Parcours 1 : semaine du 08/02 au 12/02/2021 Parcours 2 : semaine du 15/02 au 19/02/2021 Classe virtuelle le 24/02/2021 de 14h à 15h30 	Lien inscription module A1
Module A1 « Approche globale du handicap » Session n°7	Du 01/03/2021 au 17/03/2021 : Webinaire de lancement le 01/03/2021 de 14h à 14h30 Parcours 1 : semaine du 01/03 au 05/03/2021 Parcours 2 : semaine du 08/03 au 12/03/2021 Classe virtuelle le 17/03/2021 de 14h à 15h30	
Module A2 « Être référent handicap »	Jeudi 14 janvier 2021 Visioconférence	<u>Lien inscription</u>
Module A2 « Être référent handicap »	Mardi 2 mars 2021 Visioconférence	module A2

Modules spécifiques					
Module B2 « Handicap psychique et formation »	Jeudi 25 février 2021	Visioconférence	<u>Lien inscription</u> module B2		

Modules thématiques					
Module C1 « Accessibilité : de quoi s'agit-il ? »	Jeudi 11 février 2021	Visioconférence	<u>Lien inscription</u> <u>module C1</u>		
Module C2 « Accessibilité : approfondissement »	Jeudi 18 février 2021	Visioconférence	Lien inscription module C2		